

Capacité d'innovation culturelle et sociale européenne

Active

N° de fiche

RS631

Code(s) NSF :

120 : Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

300 : Spécialités plurivalentes des services

130 : Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes

Formacode(s) :

15470 : planche voile

Date d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2021**

CERTIFICATEUR(S) -

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Relais Culture Europe	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION -

Objectifs et contexte de la certification :

La certification concerne différents métiers et familles professionnelles des secteurs privé et public notamment : administrateurs, chargés de production et diffusion, directeurs artistiques, entrepreneurs, créateurs, directeurs de projet, producteurs, diffuseurs, directeurs de lieux culturels, agents des collectivités....

Capacité d'innovation culturelle et sociale européenne:

Capacité à développer des activités professionnelles structurantes à dimension européenne et à fort potentiel d'innovation économique et sociale dans les métiers des secteurs culturels, créatifs et des médias.

Compétences attestées :

- **Capacité de veille stratégique européenne**

- Rechercher et recueillir des informations larges, européennes et internationales sur les mutations (culturelles, économiques, sociales, etc...) ;
- Trier, analyser de manière prospective et dynamique le contexte économique, social et culturel européen, et mettre en perspective des informations complexes et venant de canaux très différenciés (chercheurs, professionnels, usagers, citoyens, etc.);
- Traduire ces données en concepts et aide à la décision pour éclairer le présent et l'avenir des secteurs culturels, créatifs et des médias.

- Capacité d'élaboration de stratégies, de produits et de services innovants

- Analyser et prendre en compte le moment de transition européenne et mondiale (ruptures économiques, sociales, technologiques, etc.) et son impact sur les secteurs culturels, créatifs et des médias (évolution des usages et pratiques, convergence des contenus, changement des modèles économiques, etc.);
- Concevoir de nouveaux usages et les traduire en produits ou services culturels innovants à forte valeur ajoutée économique et sociale européenne ;
- Elaborer des scénarii de développement possible de ces produits ou services à l'échelle européenne ;
- Proposer de nouveaux modèles économiques (identification de nouveaux marchés, économie collaborative, économie contributive, etc.).

- Capacité à développer son réseau européen

- Analyser et prendre en compte les différences de contextes (économiques, sociaux, politiques) entre les pays européens ;
- S'adapter et opérer dans des contextes nouveaux, interculturels et changeants;
- Identifier et mobiliser des points de connexion (priorités, valeurs, etc.) qui permettent de travailler ensemble au-delà des différences.

- Capacité de travail collaboratif européen

- Mobiliser différentes compétences et disciplines dans des communautés de travail européennes ;
- Organiser un travail collaboratif (négociation, coopération, inter action) et maximiser la plus value créative d'un tel travail
- Réaliser un travail collaboratif en présentiel et via les nouveaux outils collaboratifs en ligne.
- Capacité de veille stratégique européenne
- Capacité d'élaboration de stratégies, services et produits innovants
- Capacité de développement d'un réseau européen
- Capacité de travail collaboratif européen

Modalités d'évaluation :

La modalité générale de la certification est un programme annuel qui se caractérise par :

Une formation en alternance entre temps de formation (6 semaines dont 3 en Europe) et activité professionnelle ;

Une diversité de situations d'apprentissage reposant sur des expériences d'apprentissage innovantes, coopératives et européennes;

Une mise en réseau avec des professionnels français et européens ;

Un suivi individuel continu de chaque participant par un système de tutorat permettant de suivre le processus d'acquisition des compétences.

Une certification partielle peut être obtenue à travers un programme composé de différents modules courts, se déroulant en alternance sur 2 mois.

VALIDATION DE LA CERTIFICATION OU DE L'HABILITATION

—

Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences :

Il n'y a pas de niveau.

Le cas échéant, durée de validité en années :**Si durée limitée, modalités de renouvellement :****Possibilité de validation partielle :**

Oui

Périmètre de la validation partielle :

Une certification partielle peut être obtenue à travers un programme composé de modules courts, travaillant les mêmes types de compétences que le programme annuel, caractérisé par :

- Une alternance entre temps courts de formation et une activité professionnelle sur 2 mois;
- Des temps de formation centrés sur des mises en situation autour d'enjeux centraux (nouveaux usages, innovation dans les territoires, nouveaux modèles économiques) ou des zones de coopération (Balkans, Est européen, Méditerranée) ;
- Une pédagogie coopérative centrée sur la maîtrise et l'expérimentation des méthodologies de conception innovante
- Un tutorat individuel avant et après les sessions de formation permettant de travailler directement sur la situation des participants (diagnostic de projet, analyse du projet, hypothèses etc.).

SECTEUR D'ACTIVITÉ

—

Références juridiques des réglementations d'activité :**VOIES D'ACCÈS**

—

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

- **Pré-requis** : avoir acquis les savoirs de base.
- **Pas de pré-requis sur le niveau de diplôme, le niveau de responsabilité ou le vécu professionnel** (certification ouverte aux jeunes professionnels, aux personnes en cours de carrière et aux personnes en recherche d'emploi).
- L'objectif est d'assurer que la certification participe d'une logique de cohésion et d'inclusion sur le marché du travail d'un ensemble large de travailleurs.

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES,
CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS**

-

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

-

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

-

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Fiche au format antérieur au 01/01/2019 (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/17622>)